



Le 3 décembre, venez participer au lancement du chantier
« QUELS CENTRES-VILLES À L'HORIZON 2040 ? »

DE 13H45 À 16H45 dans les salons de l'hémicycle du siège de Région à LILLE
151 avenue du président Hoover (métro Lille Grand Palais)



Petit ou grand, un centre-ville se caractérise par la cohabitation d'un ensemble de fonctionnalités aussi bien complémentaires que concurrentes, tout à la fois cadre de vie, espace public et centre économique.

Dans un contexte où nos centres-villes apparaissent fragilisés, suscitant la mise en place d'un grand nombre de politiques de revitalisation, le collège de prospective a pour objectif de permettre le développement d'une culture commune entre les différents acteurs, de co-construire un cadre de référence commun sur les centres-villes, d'identifier les facteurs de changement et d'offrir un espace d'expression au profit de l'intelligence collective des territoires.

Le collège de prospective est un outil d'aide à la connaissance qui offre un cadre d'échanges, de production, de créativité autour des enjeux du futur ; les travaux sont ouverts à tous les partenaires souhaitant partager leur expertise dans le cadre d'une démarche prospective, pilotée par l'Agence Hauts-de-France 2040 / Région Hauts-de-France.

Contact :

collegedeprospective@hautsdefrance.fr
03 74 27 15 27

Inscription en ligne avant le 22 novembre 2019 :
<https://questionnaire.hautsdefrance.fr/index.php/648123/lang-fr>

Pour des raisons de capacité logistique, les places sont limitées aux **150** premiers inscrits.

Programme :

- Ouverture par Caroline Larmagnac, DGA « Équilibre des territoires », Région Hauts-de-France
- Présentation de l'Agence Hauts-de-France 2040 et du Collège de prospective
- Présentation de la feuille de route « Quels centres-villes à l'horizon 2040 ? »
- Diagnostic infracommunal des centres-villes
- Ateliers participatifs « Les cafés de la prospective »

Après la plénière des ateliers prospectifs sous forme de groupes thématiques seront organisés (places limitées). Vous pouvez d'ores et déjà manifester votre intérêt lors de votre inscription à la plénière.